



Arrêté ministériel du 7 mars 2017 portant nomination des membres de la Commission consultative pour les sociétés d'impact sociétal.

Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire,

Vu l'article 10 de la loi du 12 décembre 2016 portant création des sociétés d'impact sociétal;

Vu l'article 1^{er} du règlement grand-ducal du 20 janvier 2017 relatif à la composition et au fonctionnement de la Commission consultative pour les sociétés d'impact sociétal;

Sur proposition du Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et de l'Union luxembourgeoise de l'économie sociale et solidaire;

Arrête :

Art. 1^{er}.

Sont nommés membres à la commission consultative, pour une durée de 3 ans:

- Madame Helena ARAUJO DA SILVA, Chef de service Comptabilité/Facturation, ARCUS;
- Monsieur Jean-Christophe BURKEL, Directeur, Union luxembourgeoise de l'économie sociale et solidaire au Luxembourg;
- Monsieur Ulrich GRABENWARTER, Deputy Director, Equity Investments European Investment Fund;
- Madame Nancy THOMAS, Directrice, IMS Luxembourg;

Art. 2.

Monsieur Jean-Christophe Burkel, précité et désigné président de la Commission consultative.

Madame Nancy Thomas, précitée, est désignée vice-présidente de la Commission consultative.

Madame Nadine Muller, Conseiller, est désignée déléguée du Ministre ayant l'économie sociale et solidaire dans ses attributions et participera aux travaux de la commission, sans toutefois prendre part aux délibérations.

Le secrétariat de la Commission consultative est assuré par Fatima Mestre, Employée, Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.

Art. 3.

Avis du présent arrêté sera publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg. Copie en est transmise à chaque membre pour lui servir de titre.

Luxembourg, le 7 mars 2017.

*Le Ministre du Travail, de l'Emploi
et de l'Économie sociale et solidaire,*
Nicolas Schmit





Arrêté ministériel du 15 mars 2017 portant agrément de la société 6zero1 S.A. en tant que société d'impact sociétal.

Le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire,

Conformément à la loi du 12 décembre 2016 portant création des sociétés d'impact sociétal;
Vu la demande d'agrément déposée pour le compte de 6zero1 S.A. en date du 9 mars 2017;
Vu l'avis positif de la Commission consultative pour les sociétés d'impact sociétal en date du 13 mars 2017;

Arrête:

Art. 1^{er}.

La société 6zero1 S.A. sise au 115 rue Emile Mark à Differdange est agréée en tant que société d'impact sociétal.

Art. 2.

Le présent agrément ministériel peut être retiré à tout moment dès lors que la personne morale agréée en tant que société d'impact sociétal cesse de remplir les conditions légales prévues à cet effet.

Art. 3.

Le présent arrêté ministériel est publié au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 15 mars 2017.

*Le Ministre du Travail, de l'Emploi
et de l'Économie sociale et solidaire,*
Nicolas Schmit





Arrêté ministériel du 3 mars 2017 portant nomination des membres des jurys d'inspection de la promotion 2016 en réduction de stage.

*Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,*

Vu la loi modifiée du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat;

Vu l'article 49 de la loi du 30 juillet 2015 portant création de l'Institut de formation de l'éducation nationale;

Vu le règlement grand-ducal du 25 août 2015 déterminant

1. le référentiel des compétences professionnelles,
2. les décharges accordées aux enseignants stagiaires, aux employés et aux intervenants,
3. la composition et le fonctionnement des jurys et commissions d'évaluation,
4. la composition et le fonctionnement des commissions de validation,
5. les indemnités des évaluateurs, des membres de jurys et de la commission du bilan de fin de formation à la pratique professionnelle,
6. la composition et le fonctionnement des commissions consultatives du stage des fonctionnaires-stagiaires et de la période de stage des employés de l'Éducation nationale;

Arrête:

Art. 1^{er}.

En application de l'article 10 du règlement grand-ducal du 25 août 2015 précité sont nommés membres des jurys d'inspection des stagiaires de la promotion 2016 en réduction de stage:

Stagiaire	Membre effectif direction, président	Membre suppléant direction, président	Membre effectif conseiller didactique	Membre effectif conseiller pédagogique
BOUCEBCI Matthias	RICHARTZ Michel, directeur adjoint	WELFRING Carlo, directeur	SCHMITZ Nadine	WOLTZ Xavier
KOPF Thomas	SCHABER Véronique, directrice	LAUTH Gilbert, directeur adjoint	NEU Gerry	SKIBA Wieslaw Stefan
LANGERS Kirstine	EYSCHEN Frank, directeur	ALTWIES Stéphanie, directrice adjointe	MERGEN Eliane	HALLDORSSON Halldor
NEVES FITAS Susana	LOESCH Claude, directeur	RECHT Cynthia, directrice adjointe	DEUTSCH Françoise	DESPRETS Annick
NOËL Jean-Marie	MEDINGER Jeannot, directeur	ÖZEN Mehmed, directeur adjoint	SCHMIT Guy	MINY Nadia
REDINGER Daniel	PETRY Pascale, directrice	GOEDERT Robert, directeur adjoint	MERGEN Eliane	CHAPMAN Christopher

REUTER Dave	LOESCH Claude, directeur	RECHT Cynthia, directrice adjointe	MERGEN Eliane	MARCHAL Martine
SCHLUNDT Viktor	PETRY Pascale, directrice	TANSON Sandra, attachée à la direction	SCHOLER Carmen	JUNKER Marc
SCHMITZ Thierry	BOEVER Claude, directeur	KOHNEN Jeff, directeur adjoint	HILBERT Jean-Marie	GOEDERT Steve
SOMMER Sara	HEMMER Jean-Claude, directeur	SIMON Claire, directrice adjointe	LEPASCH Lynn	ZANTER Joseph
SPITZ Markus Oliver	NOBER Tom, directeur ff.	BORSCHETTE Mike, directeur adjoint	KILL Marguerite	WAGENER Anne
WANGEN Claude	SUNNEN Christiane, directrice adjointe	ROTH Roger, directeur	HARLES Geneviève	STOLTZ Michel

Art. 2.

Le présent arrêté sera publié au Mémorial et remis aux membres des jurys pour leur servir de titre.

Luxembourg, le 3 mars 2017.

*Le Ministre de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse,*
Claude Meisch



Arrêté ministériel du 1er mars 2017 portant désignation d'instructeurs aux techniques de la lutte contre l'incendie.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu la loi modifiée du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 fixant

1. l'organisation de la formation des agents des services de secours et de la population
2. la composition, l'organisation et les missions de la Commission à la formation de l'Administration des services de secours.

Sur la proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Sont désigné(e)s aux fonctions d'instructeur aux techniques de la lutte contre l'incendie pour une durée de cinq ans :

- Monsieur Ancona Serge de Beringen,
- Monsieur Arend Mike de Hamiville,
- Monsieur Barthel Yves de Ehlerange,
- Monsieur Beckius Marc de Wormeldange-haut,
- Monsieur Bernardo Louis de Brouch,
- Monsieur Betz Christophe de Leudelage,
- Monsieur Bonetti Mirco de Meispelt,
- Monsieur Boudler Georges de Useldange,
- Monsieur Boudler Jacques de Useldange,
- Monsieur Bourg Emmanuel de Hagen,
- Monsieur Brandenburger Marc de Schouweiler,
- Monsieur Chelius André de Godbrange,
- Monsieur Del Degan Jeff de Dudelage,
- Monsieur Dimmer Christian de Tuntange,
- Monsieur Dondelinger Laurent de Hollenfels,
- Monsieur Fetz Marco de Echternach,
- Monsieur Fiedler Jean-Paul de Uebersyren,
- Monsieur Filbig Jeannot de Hostert,
- Monsieur Fischer Bob de Schouweiler,
- Monsieur Fohl Serge de Steinheim,
- Monsieur Franck Patrick de Bettembourg,
- Monsieur Glesener Jérôme de Leudelage,
- Monsieur Gritti Olivier de Luxembourg,

- Monsieur Hentz Romain de Weiswampach,
- Monsieur Hoffmann Fränk de Reckange,
- Monsieur Horsmans Jean de Bech,
- Monsieur Jacobs Philippe de Echternach,
- Monsieur Jaerling Mike de Schifflange,
- Monsieur Jungers Bob de Kayl,
- Monsieur Karpen Claude de Berdorf,
- Monsieur Kirchen Scharel de Kayl,
- Monsieur Klein Jules de Koerich,
- Monsieur Klein Robert de Clemency,
- Monsieur Krieps Daniel d'Esch-sur-Alzette,
- Monsieur Letsch Robert de Imbringen,
- Monsieur Liegeois Andy de Sanem,
- Monsieur Lima de Pina Adelino de Lorentzweiler,
- Monsieur Marcelino Patrick de Luxembourg,
- Monsieur Martin Andy de Eselborn,
- Monsieur May Serge de Lintgen,
- Monsieur Merres Joe de Huncherange
- Monsieur Moeller Mike de Kreuzweiler,
- Monsieur Mostert David de Wellenstein,
- Monsieur Müller Serge de Leudelange,
- Monsieur Nilles Steve de Marnach,
- Monsieur Olsem Jeff de Mondercange,
- Monsieur Pelzer Serge de Frisange,
- Monsieur Schadeck Marc de Sandweiler,
- Monsieur Schmitz Oliver de Hautelbas,
- Monsieur Schranz Alain de Noertzange,
- Monsieur Sowa Marc de Olingen,
- Monsieur Steinbach Marc de Capellen,
- Monsieur Stringaro Nicolas de Mondercange,
- Monsieur Trierweiler Erny de Lintgen,
- Monsieur Van den Heuvel Antonie de Ernzen,
- Monsieur Wahl Laurent de Gosseldange,
- Monsieur Weiss Tobias de Mertert,
- Monsieur Welter Mike de Filsdorf,
- Monsieur Wickler Dominique de Olm,
- Monsieur Zeimet Jacques de Olingen.

Art. 2.

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2017.

Le Ministre de l'Intérieur,
Dan Kersch



Arrêté ministériel du 1^{er} mars 2017 portant désignation d'instructeurs en matière de sauvetage.

Le Ministre de l'Intérieur,

Vu la loi modifiée du 12 juin 2004 portant création d'une Administration des services de secours;

Vu le règlement grand-ducal du 6 mai 2010 fixant

1. l'organisation de la formation des agents des services de secours et de la population
2. la composition, l'organisation et les missions de la Commission à la formation de l'Administration des services de secours;

Sur la proposition du directeur de l'Administration des services de secours;

Arrête:

Art. 1^{er}.

Sont désigné(é)s aux fonctions d'instructeur en matière de sauvetage pour une durée de cinq ans :

- Monsieur Ancona Serge de Beringen,
- Monsieur Arend Mike de Hamiville,
- Monsieur Barthel Yves de Ehlerange,
- Monsieur Beckius Marc de Wormeldange-haut,
- Monsieur Bernardo Louis de Brouch,
- Monsieur Betz Christophe de Leudelange,
- Monsieur Bonetti Mirco de Meispelt,
- Monsieur Boudler Georges de Useldange,
- Monsieur Boudler Jacques de Useldange,
- Monsieur Bourg Emmanuel de Hagen,
- Monsieur Brandenburger Marc de Schouweiler,
- Monsieur Breuskin Alain de Beaufort,
- Monsieur Chelius André de Godbrange,
- Monsieur Christnach François de Luxembourg,
- Monsieur Collignon Jerry de Berdorf,
- Monsieur Del Degan Jeff de Dudelange,
- Monsieur Dimmer Christian de Tuntange,
- Monsieur Dondelinger Laurent de Hollenfels,
- Monsieur Fetz Marco de Echternach,
- Monsieur Fiedler Jean-Paul de Uebersyren,
- Monsieur Filbig Jeannot de Hostert,
- Monsieur Fischer Bob de Schouweiler,
- Monsieur Fohl Serge de Steinheim,
- Monsieur Franck Patrick de Bettembourg,
- Monsieur Glesener Jérôme de Leudelange,
- Monsieur Gritti Olivier de Luxembourg,

- Monsieur Hengen Jeff de Mamer,
- Monsieur Hentz Romain de Weiswampach,
- Monsieur Hoffmann Fränk de Reckange,
- Monsieur Horsmans Jean de Bech,
- Monsieur Horsmans Daniel de Steinfort,
- Monsieur Jacobs Philippe de Echternach,
- Monsieur Jaerling Mike de Schifflange,
- Monsieur Jungers Bob de Kayl,
- Monsieur Karpen Claude de Berdorf,
- Monsieur Kirchen Scharel de Kayl,
- Monsieur Klein Jules de Koerich,
- Monsieur Klein Robert de Clemency,
- Monsieur Krieps Daniel d'Esch-sur-Alzette,
- Monsieur Letsch Robert de Imbringen,
- Monsieur Liegeois Andy de Sanem,
- Monsieur Lima de Pina Adelino de Lorentzweiler,
- Monsieur Marcelino Patrick de Luxembourg,
- Monsieur Martin Andy de Eselborn,
- Monsieur May Serge de Lintgen,
- Monsieur Merres Joe de Huncherange,
- Monsieur Moeller Mike de Kreuzweiler,
- Monsieur Mostert David de Wellenstein,
- Monsieur Nilles Steve de Marnach,
- Monsieur Olsem Jeff de Mondercange,
- Monsieur Pelzer Serge de Frisange,
- Monsieur Pick Sascha de Rambrouch,
- Monsieur Schadeck Marc de Sandweiler,
- Monsieur Schaul Daniel de Schieren,
- Monsieur Schmitz Oliver de Hautelbas,
- Monsieur Schranz Alain de Noertzange,
- Monsieur Sowa Marc de Olingen,
- Monsieur Steinbach Marc de Capellen,
- Monsieur Stringaro Nicolas de Mondercange,
- Monsieur Trierweiler Erny de Lintgen,
- Monsieur Van den Heuvel Antonie de Ernzen,
- Monsieur Vesque Yves de Contern,
- Monsieur Wagner Christian de Oberanven,
- Monsieur Wagner Claude de Grevenmacher,
- Monsieur Wahl Laurent de Gosseldange,
- Monsieur Weiss Tobias de Mertert,
- Monsieur Welter Mike de Filsdorf,
- Monsieur Wickler Dominique de Olm,
- Monsieur Zeimet Jacques de Olingen.

Art. 2.

Le présent arrêté sera publié au Journal officiel du Grand-Duché de Luxembourg.

Luxembourg, le 1^{er} mars 2017.

Le Ministre de l'Intérieur,
Dan Kersch





Commission de la Marque nationale de la viande de porc, des préparations de viande et des produits à base de viande - Nominations.

Par arrêté ministériel du 7 mars 2017, ont été nommés membres effectifs et membres suppléants au sein de la commission de la Marque nationale de la viande de porc, des préparations de viande et des produits à base de viande pour une durée de trois ans :

Membres effectifs :

MM.	Félix Wildschutz, Gerber Van Vliet,	directeur de l'Administration des services vétérinaires employé à l'Administration des services techniques de l'agriculture
	Luc Meyer,	délégué de la Chambre des Métiers
	Philippe Leveling,	délégué de la Chambre des Métiers
	Jo Studer,	délégué de la Chambre de Commerce
	Romain Klein,	délégué de la Chambre d'Agriculture
	Jean Feyereisen,	délégué de l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs

Membres suppléants :

M.	Jean Brasseur,	vétérinaire-inspecteur de l'Administration des services vétérinaires
Mme	Jeanne Bormann,	ingénieur-chef de division à l'Administration des services techniques de l'agriculture
MM.	Marc Mathieu, Paul Faltz,	délégué de la Chambre des Métiers
	Michel Santos Moreira Rui,	délégué de la Chambre des Métiers
	Claude Loutsch,	délégué de la Chambre de Commerce
Mme	Liliane Cannivy,	délégué de la Chambre d'Agriculture
		déléguée de l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs.

Monsieur Félix WILDSCHUTZ, précité, exercera les fonctions de président de ladite commission. Le secrétariat de la commission est assuré par Monsieur Gerber VAN VLIET, précité. Madame Jeanne BORMANN, précitée, est adjointe à la commission en tant que secrétaire adjointe.

Monsieur Félix WILDSCHUTZ, Monsieur Jean BRASSEUR, Monsieur Gerber VAN VLIET, Madame Jeanne BORMANN, précités, ainsi que Monsieur Markus FOLKMANN et Madame Thérèse KOHL, représentants de l'Association pour la promotion de la Marque nationale de la viande de porc sont nommés inspecteurs chargés de vérifier le respect des conditions de production de la viande de porc, des préparations de viande et des produits à base de viande Marque nationale.

Monsieur Markus FOLKMANN et Madame Thérèse KOHL, précités, sont adjoints à la commission en tant qu'experts.





Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse - Activité d'accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit - Agrément.

Par arrêté ministériel du 15 mars 2017 il a été constaté qu'arrive à son échéance le 15 mars 2017 l'arrêté ministériel du 16 juin 2014 (enregistré sous le numéro EF/JN/FA/138-02/2011) accordant un agrément conditionné à Madame Christiane Paule Juliette JUNG, demeurant à L-8279 Holzem, 23, Rue du Moulin, pour l'exercice de l'activité « accueil socio-éducatif en famille d'accueil ou placement familial selon la formule d'accueil de jour et de nuit », vu la cessation de l'activité exercée par Madame **Christiane Paule Juliette JUNG**.

